



SAPEUR 2^{ème} classe



Engagement SPV sur dossier et sous conditions.

FI SPV = Somme modules 1 à 5

FI SPV + fin période probatoire ou JSP titulaire du brevet JSP



3 ans ancienneté

FAE Chef d'équipe = somme modules 1 à 7

3 ans ancienneté



1. Module transverse

2. Module Secours à personnes

Je peux exercer les activités de secours à personnes



1. Module transverse

2. Module Secours à personnes

3. Module Secours Routiers

Je peux exercer les activités de secours routier



1. Module transverse

4. Module opérations diverses

Je peux exercer les activités opérations diverses



1. Module transverse

5. Module incendie

Je peux exercer les activités incendie



1. Module transverse

2. Module Secours à personnes

6. Module GOC

Je peux exercer les activités de chef d'équipe secours à personnes



1. Module transverse

2. Module Secours à personnes

3. Module Secours Routiers

6. Module GOC

Je peux exercer les activités de chef d'équipe secours routier



1. Module transverse

4. Module opérations diverses

6. Module GOC

Je peux exercer les activités de chef d'équipe opérations diverses



1. Module transverse

5. Module incendie

6. Module GOC

7. Module Chef d'équipe incendie

Je peux exercer les activités de chef d'équipe incendie



SUIVI FORMATION DU SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE SOUS OFFICIER



SERGENT



CAP et CCH validant conditions d'accès /SSIAP 2 sous

FCP CA 1 engin 1 équipe = Somme modules 1 à 9

3 ans d'ancienneté



3 ans ancienneté

FCP CA tout engin = somme modules 1 à 11

3 ans ancienneté



1. Module transverse	2. Module Secours à personnes	6. Module GOC	8. Module Cadre d'intervention	9. Module GOC CA 1 équipe	Je peux exercer les activités de chef d'agrès secours à personnes 
----------------------	-------------------------------	---------------	--------------------------------	---------------------------	---

1. Module transverse	2. Module Secours à personnes	3. Module Secours Routiers	6. Module GOC	8. Module Cadre d'intervention	9. Module GOC CA 1 équipe	Je peux exercer les activités de chef d'agrès secours routier 
----------------------	-------------------------------	----------------------------	---------------	--------------------------------	---------------------------	---

1. Module transverse	4. Module opérations diverses	6. Module GOC	8. Module Cadre d'intervention	9. Module GOC CA 1 équipe	Je peux exercer les activités de chef d'agrès opérations diverses 
----------------------	-------------------------------	---------------	--------------------------------	---------------------------	---

1. Module transverse	5. Module incendie	6. Module GOC	7. Module Chef d'équipe incendie	Je peux exercer les activités de chef d'équipe incendie 
----------------------	--------------------	---------------	----------------------------------	---

1. Module transverse	2. Module Secours à personnes	6. Module GOC	8. Module Cadre d'intervention	9. Module GOC CA 1 équipe	Je peux exercer les activités de chef d'agrès secours à personnes 
----------------------	-------------------------------	---------------	--------------------------------	---------------------------	---

1. Module transverse	2. Module Secours à personnes	3. Module Secours Routiers	6. Module GOC	8. Module Cadre d'intervention	9. Module GOC CA 1 équipe	Je peux exercer les activités de chef d'agrès secours routier 
----------------------	-------------------------------	----------------------------	---------------	--------------------------------	---------------------------	--

1. Module transverse	4. Module opérations diverses	6. Module GOC	8. Module Cadre d'intervention	9. Module GOC CA 1 équipe	Je peux exercer les activités de chef d'agrès opérations diverses 
----------------------	-------------------------------	---------------	--------------------------------	---------------------------	---

1. Module transverse	5. Module incendie	6. Module GOC	7. Module Chef d'équipe incendie	8. Module Cadre d'intervention	9. Module GOC CA 1 équipe	10. Module lutte contre incendie	11. module GOC CA tout engin	Je peux exercer les activités de chef d'agrès incendie 
----------------------	--------------------	---------------	----------------------------------	--------------------------------	---------------------------	----------------------------------	------------------------------	--

LEGENDE MODULES - UV

LES PREREQUIS POUR LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MARNE

EQUIPIER SAP HORS VSAV :
SPV ayant participé à la journée d'accueil.

EQUIPIER AU VSAV :
-SPV titulaire du module transverse ;
-Etre affecté dans un centre disposant d'un VSAV.

EQUIPIER SECOURS ROUTIER :
SP titulaire du module incendie et affecté dans un centre doté d'un VSR.

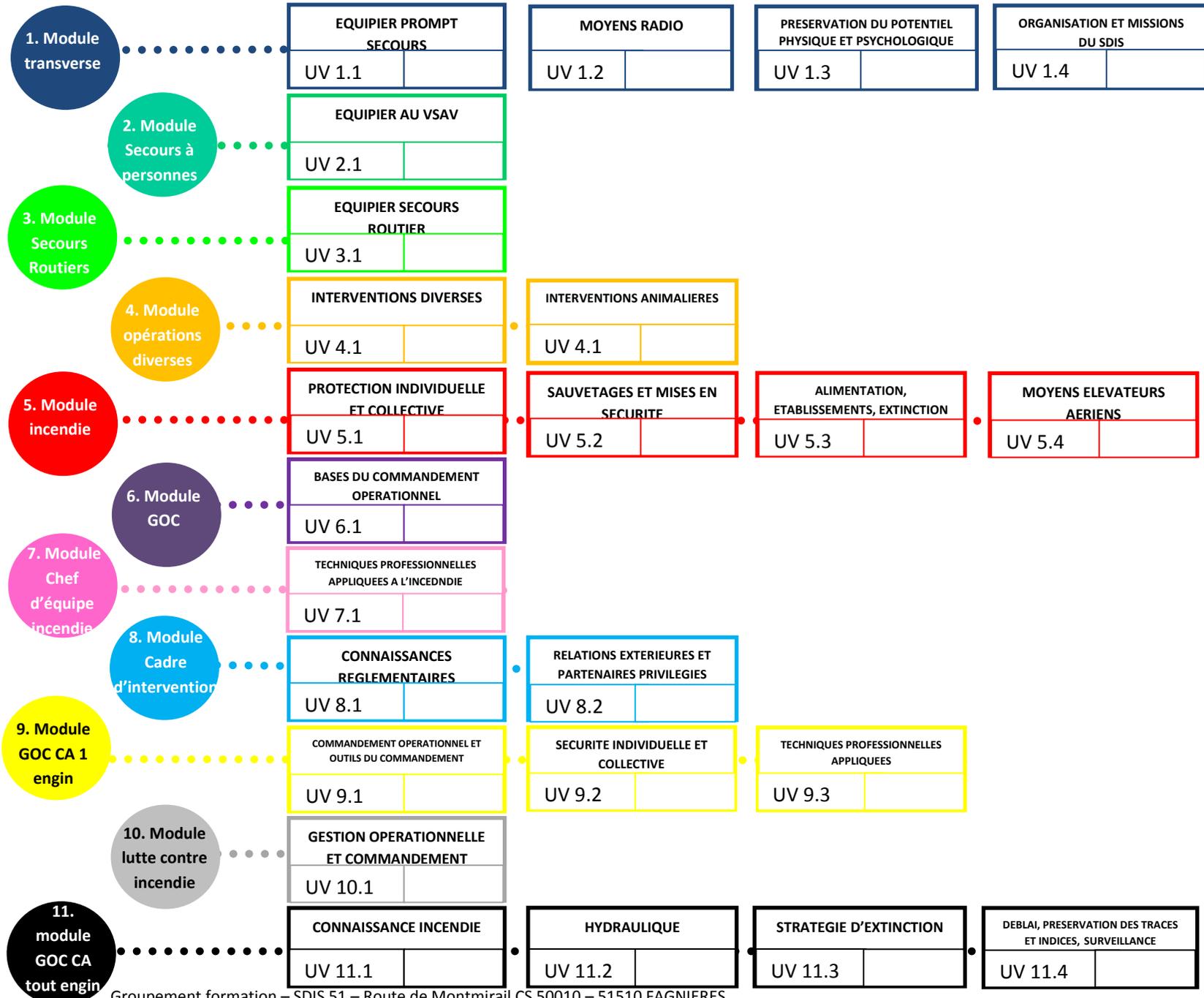
EQUIPIER OPERATIONS DIVERSES
-Corps Départemental : Titulaire module SAP ;
-Autre SPV : titulaire module

EQUIPIER INCENDIE :
SPV titulaire module OD et affecté dans un centre doté d'un engin d'incendie.

CHEF D'EQUIPE SPV :
SPV remplissant les conditions d'accès et d'ancienneté.

CHEF D'AGRES VID :
Caporal titulaire formation chef d'équipe, pouvant être nommé sergent dans l'année.

CHEF D'AGRES SAP :
-SPV titulaire modules SAP et CA VID ;
-Avoir effectué 2 gardes de 12h au CSP REMS, CHALONS ou EPERNAY en affectation au VSAV ;
-Se rapprocher d'un moniteur PAE1 pour la révision des techniques.



AUTRES PREREQUIS DU DEPARTEMENT DE LA MARNE

JOURNEE D'ACCUEIL	Etre recruté SPV.
CHEF D'EQUIPE SPP	Etre caporal de sapeurs-pompiers professionnels.
FAE CHEF D'AGRES VID SPP	Etre sergent de sapeurs-pompiers professionnels.
CHEF D'AGRES VSAV SPP	Etre sergent de sapeurs-pompiers professionnels.
CHEF D'AGRES INCENDIE SPP	Etre adjudant de sapeurs-pompiers professionnels.
MODULE COMPLEMENTAIRE JSP	JSP ayant réussi les épreuves du brevet de JSP /avoir transmis au groupement formation via le chef de centre un dossier d'engagement / avoir effectué sa visite médicale de recrutement SPV.
ANIMATEUR JSP	SPP ou SPV âgé de 19 ans minimum / avoir exercé pendant 1 an les fonctions d'aide moniteur (attestation à faire par le responsable de la section de JSP).
PERMIS C et EC	SP du corps départemental affecté dans un centre possédant un véhicule PL.
CONDUCTEUR ENGIN POMPE COD1	Titulaire du permis C (PL) et titulaire de la formation d'équipier incendie / 21 ans minimum et 2 ans de permis VL / carte d'identité ou passeport en cours de validité, s'engager à passer le permis dans les 6 mois après le début de la formation et effectuer le stage COD1 au plus tard dans l'année suivant l'obtention du permis / les permis EC sont exclusivement réservés aux SPP du CSP CHALONS EN CHAMPAGNE / titulaire de la formation d'équipier incendie.
EQUIPIER DECONTAMINATION	SP titulaire de la formation incendie.
TECHNIQUE POUR LES FEUX DE VEGETAUX	SPV titulaire de la formation équipier incendie.
FORMATEUR DE NIVEAU 1	SPV titulaire des 3 activités (SAP, DIV, INC) depuis au moins 1 an.
FORMATEUR PREMIERS SECOURS	SP à jour de formation SAP.
FI DEPARTEMENTALE 1^{Ere} ANNEE SSSM	Etre membre du SSSM.
FI DEPARTEMENTALE 2^{eme} ANNEE SSSM	Titulaire de la FI départementale 1 ^{ere} année SSSM.
FORMATION NRBC POUR LE SSSM	Infirmier titulaire de la formation AMU – SSO.
CORRESPONDANT PHARMACIE	SPP ou SPV du corps départemental ayant vocation à assurer cette mission au sein de leur centre.